



Le Ravelin

WWW.CAMARET.ORG | AUTOMNE 2017 | N°14

PROJETS, ÉTUDES, PISTES DE RÉFLEXION

ZOOM SUR LES 6 PROCHAINS MOIS

Lire page 7



Ce chef d'œuvre est à admirer dans l'église du village.

Lire page 16

Déchets : bientôt 14 nouvelles colonnes **Page 6**

« LE COMPTOIR DE MATHILDE SERA À CAMARET CE QUE L'OCCITANE EST À MANOSQUE » !



A l'étroit dans ses locaux de Tulette, Le Comptoir de Mathilde s'apprête à déménager son siège social, sa production, son stock et ses bureaux à Camaret sur le site de l'ancien pôle logistique, courant 2018 ou début 2019. Les acteurs du dossier se sont réunis le 3 octobre en mairie de Camaret pour répondre aux questions de la presse.

Le transfert a été confirmé au maire de Camaret le 29 août à l'occasion d'une visite sur site, et de son côté Philippe de Beauregard a assuré les dirigeants que la municipalité ferait tout son possible pour accélérer la délivrance des autorisations administratives d'urbanisme. A ce stade, en revanche, aucune décision n'a été prise sur l'éventuelle ouverture d'une boutique d'usine à Camaret.

Avec 20 millions d'euros de chiffre d'affaires annuel, l'entreprise créée à Nyons il y a 10 ans par Richard Fournier s'impose désormais comme un fleuron du savoir-faire français sur le marché européen très disputé de l'épicerie fine et de la chocolaterie artisanales : - le chocolat de grignotage avec une teneur riche en cacao d'au moins 70 % sur le chocolat noir, - la pâte à tartiner haut de gamme sans huile de palme et sans OGM et qui contient entre 30% et 50 % de pâte de noisettes, - les alcools de spécialité et notamment le fameux baba, - enfin les condiments, moutardes, huiles et vinaigres implémentés, sels et poivre du monde.

Avec pas moins de 56 boutiques (62 fin novembre), dont 40 franchisées, présent

dans quatre pays européens (France, Italie, Belgique et Espagne), Le Comptoir de Mathilde double de taille tous les trois ans depuis sa création. Pour parvenir à fabriquer et commercialiser les 500 produits qui sont référencés dans ses boutiques, la PME la plus gourmande de France a donc besoin de pousser les murs. C'est à Camaret qu'elle a fait le choix de s'installer, à l'emplacement de l'ancien pôle logistique du Cabanon récemment acquis par voie d'adjudication judiciaire, la plate-forme régionale Provence Vaucluse Attractivité ayant joué le rôle d'intermédiaire.

Sur ce site de 24.000 m², quatre fois plus grand que ceux que l'entreprise occupe actuellement à Tulette, Le Comptoir de Mathilde va donc pouvoir poursuivre sereinement son essor « pendant au moins les trente prochaines années », selon ses dirigeants qui avouent avoir pour ambition « d'être pour Camaret ce que L'Occitane est pour Manosque ». Une image et des promesses de développement gagnantes pour la commune, puisque l'entreprise qui compte actuellement 90 salariés en CDI (jusqu'à 120 avec les intérimaires en période de

forte demande) a prévu d'en recruter une quinzaine de plus par an au rythme de sa croissance actuelle.



Philippe de Beauregard au côté de Richard Fournier, dirigeant-fondateur, lors de la soirée des 10 ans du Comptoir de Mathilde, sur le thème « en rouge et blanc »





Chers Camarétois,

Mon équipe et moi dialoguons régulièrement avec les acteurs de l'économie locale et ils savent que nous sommes toujours à leur écoute. L'installation prochaine dans notre village du Comptoir de Mathilde est donc une très bonne nouvelle qui illustre l'attractivité de la zone d'activité de Camaret.

Cette future implantation souligne aussi la pertinence du Plan Local d'Urbanisme adopté par la municipalité en tout début d'année. Le nouveau PLU prévoit en effet la création et/ou la rénovation de 320 nouveaux logements d'ici 2027 pour répondre à l'accroissement naturel de la population et accueillir de nouveaux venus.

D'ici là, cependant, j'appelle les parents d'élèves de maternelle à se mobiliser contre une éventuelle fermeture de classe à la rentrée 2018. S'il se poursuit au rythme des trois dernières années, l'effritement des effectifs pourrait en effet conduire le Rectorat à prendre une décision radicale. Il faut donc que les familles inscrivent rapidement leurs enfants pour remplir les classes sans attendre la rentrée.

Dans ce contexte, je déplore le non renouvellement des contrats d'emplois aidés

à la maternelle Souleïado et à l'école des Amandiers. De façon plus générale, j'estime que l'abandon du dispositif constitue une erreur qui va nuire au développement des territoires ruraux. Cette décision s'inscrit en effet dans le cadre des attaques dont sont malheureusement continuellement victimes les collectivités locales de la part du gouvernement : dotations de l'Etat en forte baisse, hausse excessive des contributions demandées à la commune, suppression programmée de la taxe d'habitation sans projet crédible de compensation, abandon des emplois aidés, projet de diminution du nombre d'élus locaux... L'effort financier demandé aux villes et villages de France est disproportionné et les conduit à l'asphyxie !

Que ces réflexions ne nous empêchent tout de même pas de nous réjouir des réalisations en cours que présente ce numéro du magazine municipal, comme par exemple l'aménagement de logements à proximité du Ravelin ou les travaux d'amélioration de la voirie communale.

Bien cordialement,

Philippe de Beauregard

Maire de Camaret-sur-Aigues



Sommaire

En projet... et à l'étude à Camaret.	page 7
Les photos de l'été.	page 12
Le coût d'un choix idéologique.	page 14
Un chef d'œuvre sauvé.	page 16
Le village bouge.	page 20
Sur votre agenda.	page 24

SATISFECIT UNANIME POUR LE RETOUR À LA SEMAINE DE 4 JOURS



Enfants, parents et enseignants sont tous globalement satisfaits du retour à la semaine de 4 jours. Nos enfants d'abord, parce qu'ils ont retrouvé un rythme scolaire allégé qui leur permet de se reposer et/ou de pratiquer leurs activités favorites, grâce notamment à l'engagement des nombreux bénévoles qui animent les associations camarétoises. Les parents, parce qu'ils constatent déjà que leurs enfants sont plus calmes et moins fatigués qu'auparavant. Les enseignants, pour la même raison. Mais également la ville car, bien que très bien encadrés par le service Enfance-jeunesse, les activités proposées dans le cadre des temps d'activités péri-scolaires avaient un coût certain qui est désormais en partie économisé. En partie seulement, parce que les activités du centre de loisirs ont été bien évidemment étendues au mercredi matin.

L'enquête menée auprès des familles au printemps avait tourné au quasi-plébiscite en faveur du retour à la semaine scolaire de 4 jours. Bien que plus de 90 % des familles interrogées ont déclaré avoir apprécié la qualité des ateliers proposés et les conditions d'encadrement de leurs enfants, il n'en reste pas moins qu'une proportion équivalente souhaitait revenir à la semaine de 4 jours en raison principalement de la fatigue accumulée par les petits.

Les activités municipales ont donc été redéployées sur la journée du mercredi (accueil à la 1/2 journée et/ou à la journée, au choix des familles), à la grande satisfaction qui plus est des associations et des clubs qui renouent ainsi avec leur rôle formateur.

Pour le reste, rien ne change.

- L'accueil périscolaire est maintenant au centre de loisirs de 16h30 à 18h30 tous les jours de classe.

- Les aides aux devoirs ont lieu de 16h30 à 18h30 sous la surveillance d'agents employés par la municipalité.
- L'accueil périscolaire a lieu selon les modalités habituelles, sous réserve d'inscription et dans la limite des places disponibles.

Renseignements au guichet unique du Point Information Jeunesse de la Maison Pour Tous - Tel. : 04 90 37 82 83 - pj@camaret.org.



(1) A Frédéric Mistral, l'innovation est dans la rue avec le réaménagement et la sécurisation du parking, désormais équipé d'un plateau piétonnier qui relie l'école au dojo. A la maternelle Souleïado (2), le plus spectaculaire est au contraire à l'intérieur, avec un sol lino rutilant, totalement rénové par les agents municipaux, M^{mes} Hinckel et Bruscolini. Le maire s'est également rendu le jour de la rentrée à l'école Saint-Andéol (3) et ainsi qu'aux Amandiers, où il a rencontré la nouvelle directrice, M^{me} Aymard, qui a pris ses nouvelles fonctions en remplacement de M. Boulinguez, parti en retraite.



BIENTÔT 14 NOUVELLES COLONNES ENTERRÉES À CAMARET

Près d'un an après la mise en place du dispositif à l'échelle des sept villages de l'intercommunalité, le tri sélectif par apport volontaire commence à entrer dans les habitudes. Trop d'usagers continuent cependant de déposer leurs sacs poubelles aux pieds des colonnes enterrées, parfois parce qu'elles sont saturées, parfois parce que les sacs sont trop volumineux, parfois aussi parce que des personnes non concernées y déposent par excès de zèle emballages et bio-déchets, trop souvent aussi, malheureusement, par flemme ou par incivisme. Devant cette situation, la municipalité agit concrètement pour que le service fourni à la population soit à la hauteur des besoins.

En appui de l'intercommunalité qui gère le dispositif, la municipalité s'est donc fixé trois objectifs.

1. Contribuer à maintenir le village propre

- La commune a affecté un de ses agents du service technique à la surveillance à plein temps des points d'apport volontaire. Cet employé fait le tour des points de collecte tous les jours de la semaine en camion, ramasse les sacs déposés à côté des colonnes et les apporte à la déchetterie.
- A la demande de la commune, la CCAOP a elle aussi renforcé la fréquence d'intervention de ses équipes de nettoyage. De fait, même si elles n'ont pas complètement disparues, les nuisances ont sensiblement diminué.

2. Contribuer à améliorer l'efficacité du service

- La commune a demandé l'installation de 14 colonnes supplémentaires : sept nouvelles colonnes seront prochainement installées au **point d'apport du parking René Roussière** (triplement de la colonne ordures ménagères et doublement de la colonne emballages ménagers), deux au **point d'apport du cimetière** (doublement de la colonne ordures ménagères et doublement de la colonne emballages ménagers), deux autres au **point d'apport rue Alphonse Daudet** (doublement de la colonne ordures ménagères et doublement de la colonne emballages ménagers), deux également au **point d'apport parking Raynal & Roquelaure** (doublement de la colonne ordures ménagères et doublement de la colonne emballages ménagers), enfin une colonne supplémentaire sera installée au **point d'apport du parking du motoball** (doublement de la colonne emballages ménagers).
- Par ailleurs, l'intercommunalité réfléchit à rendre accessible sans badge la colonne des déchets ménagers. Une expérimentation dans ce sens sera prochainement conduite à Piolenc. Elle sera étendue aux autres communes de l'intercommunalité, y compris Camaret, si elle donne satisfaction.

3. Contribuer à mieux informer la population

Pour ce faire, des panneaux mode d'emploi seront prochainement installés sur tous les points d'apport volontaire. Les usagers y retrouveront :

- les consignes pour bien trier
- les meilleurs jours pour déposer leurs déchets. Pour les emballages : le lundi et le jeudi après le ramassage matinal (6h) des conteneurs. Pour les déchets ménagers : le mardi et le vendredi. Pour les bio-déchets : le mercredi.
- Un rappel de la réglementation en vigueur : abandonner des poubelles au pied des colonnes de tri sélectif est punissable d'une contravention (Code pénal - articles R632-1 et R635-8).



EN PROJET À CAMARET

RÉALISATIONS, ÉTUDES ET PISTES DE RÉFLEXION

Protégeons nos enfants

RUE JULES FERRY, PRIORITÉ À LA SÉCURITÉ DES PIÉTONS !

STADE D'AVANCEMENT DU DOSSIER
VALIDÉ
COMMANDE EN COURS



La rue Jules Ferry relie la rue Alphonse Daudet à l'avenue Louis Pasteur et à la route de Violès. C'est un axe transversal important qui permet aux automobilistes d'éviter le centre, mais elle est également très fréquentée par les piétons, notamment par les mamans et les nounous qui amènent les enfants à l'école des Amandiers. Beaucoup, à juste titre, ne s'y sentent pas en sécurité. La municipalité a donc décidé de renforcer le barriérage qui sépare les piétons des voitures. Des barrières et des potelets supplémentaires ont été commandés. Ils seront installés prochainement. L'aménagement de l'éclairage sera aussi réalisé.

Stationnement

BIENTÔT DE NOUVELLES PLACES CHEMIN BATTU ?

En prélude aux travaux de requalification de l'avenue du Mont-Ventoux auxquels réfléchit la mairie, la municipalité étudie la possibilité d'aménager entre 10 et 15 nouvelles places de stationnement, dont l'une serait réservée aux handicapés, le long du chemin Battu, entre le giratoire de la route de Violès et le parking de l'école Saint-Andéol. A cet emplacement, la voie est en effet suffisamment large pour y aménager du stationnement tout en conservant le cheminement piéton PMR existant.



STADE D'AVANCEMENT DU DOSSIER
PISTE DE RÉFLEXION

Voirie | Sécurité

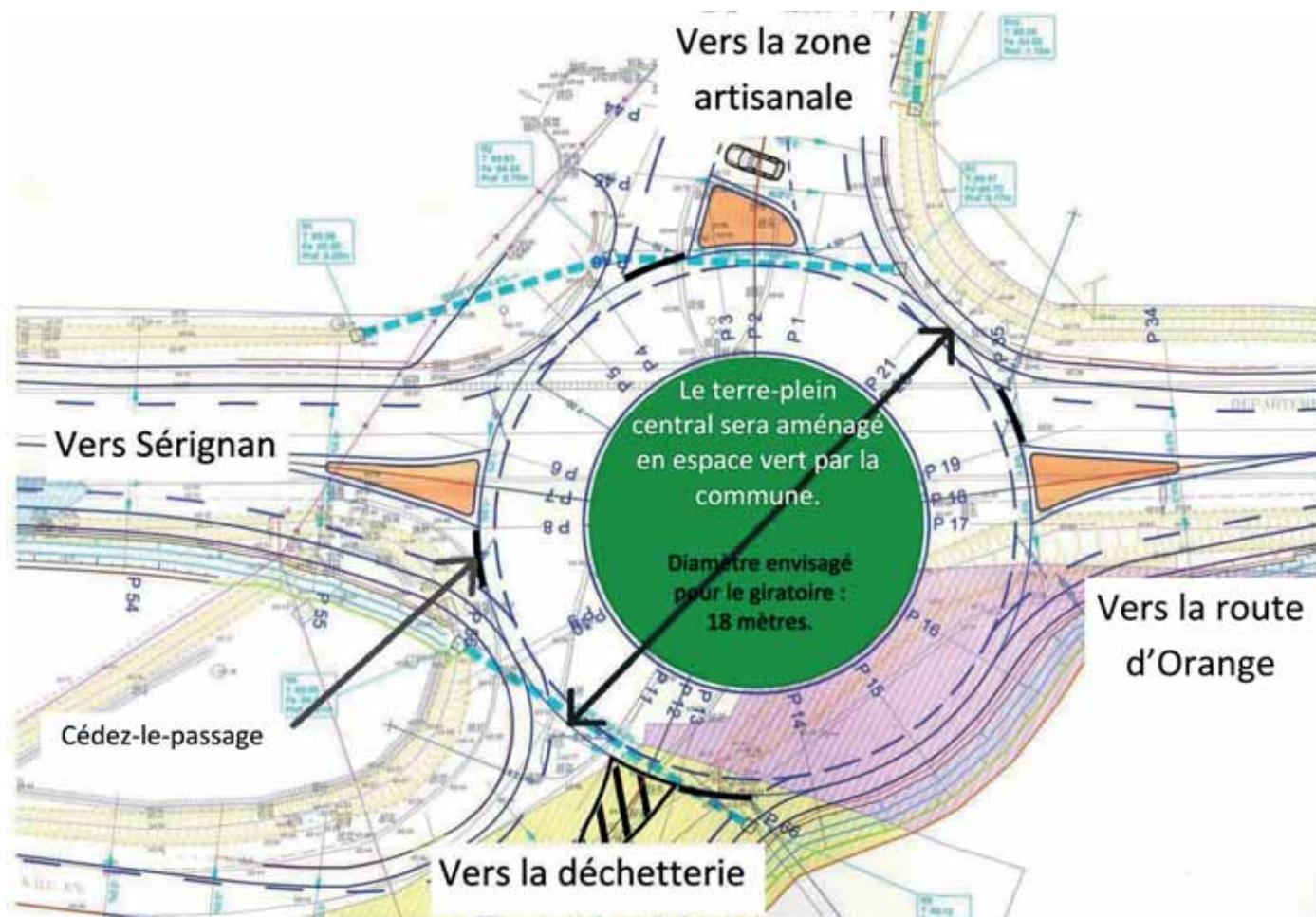
UN AVANT-PROJET DE GIRATOIRE À L'INTERSECTION DE LA D43 ET DU CHEMIN DE PIOLENC

La municipalité, l'intercommunalité et le Département réfléchissent de longue date à sécuriser l'intersection entre la route de Sérignan et le chemin de Piolenc, au débouché de la zone d'activités économiques de Camaret (dont la gestion relève de la compétence de la CCAOP), à l'Est, et de la déchetterie et de la station de lavage des pulvérisateurs, à l'Ouest. Forcément très emprunté, ce carrefour dangereux voit se croiser chaque jour des dizaines d'usagers de la route : semi-remorques, engins agricoles, cyclistes et particuliers roulant pour certains à vitesse excessive.

Or, le trafic va s'intensifier avec l'arrivée prochaine dans la ZAC du Comptoir de Mathilde. A la demande de la municipalité, une réunion de travail a donc été récemment organisée à la mairie de Camaret afin de solutionner ce point noir. Elle a permis de valider le principe de l'aménagement d'un carrefour giratoire d'un diamètre de 18 mètres. La commune se chargerait de l'éclairage public et de la création d'un espace vert sur le terre-plein central afin d'embellir l'entrée de ville. A la demande de la municipalité, un avant-projet sommaire et un chiffrage ont été présentés par le Dépar-

tement. Il est cependant conditionné à des acquisitions foncières de part et d'autre du carrefour. La clef de répartition du financement serait quant à elle tout ce qu'il y a de plus classique, à savoir 55 % à la charge du Département, commune et CCAOP devant se partager à parts égales les 45 % restants. Si les partenaires s'entendent, la réalisation du giratoire pourrait intervenir au second semestre de l'année prochaine.

STADE D'AVANCEMENT DU DOSSIER
ÉTUDE D'AVANT-PROJET



Logement | Ex-centre médico-social

TROIS APPARTEMENTS EN COURS D'AMÉNAGEMENT

STADE D'AVANCEMENT DU DOSSIER

VALIDÉ

TRAVAUX EN COURS

Chose promise, chose due. La municipalité s'était engagée à réhabiliter l'immeuble de l'ancien centre médico-social jouxtant le Ravelin pour y créer deux logements conventionnés et un logement d'accueil d'urgence géré par le CCAS. Les travaux viennent de débiter.

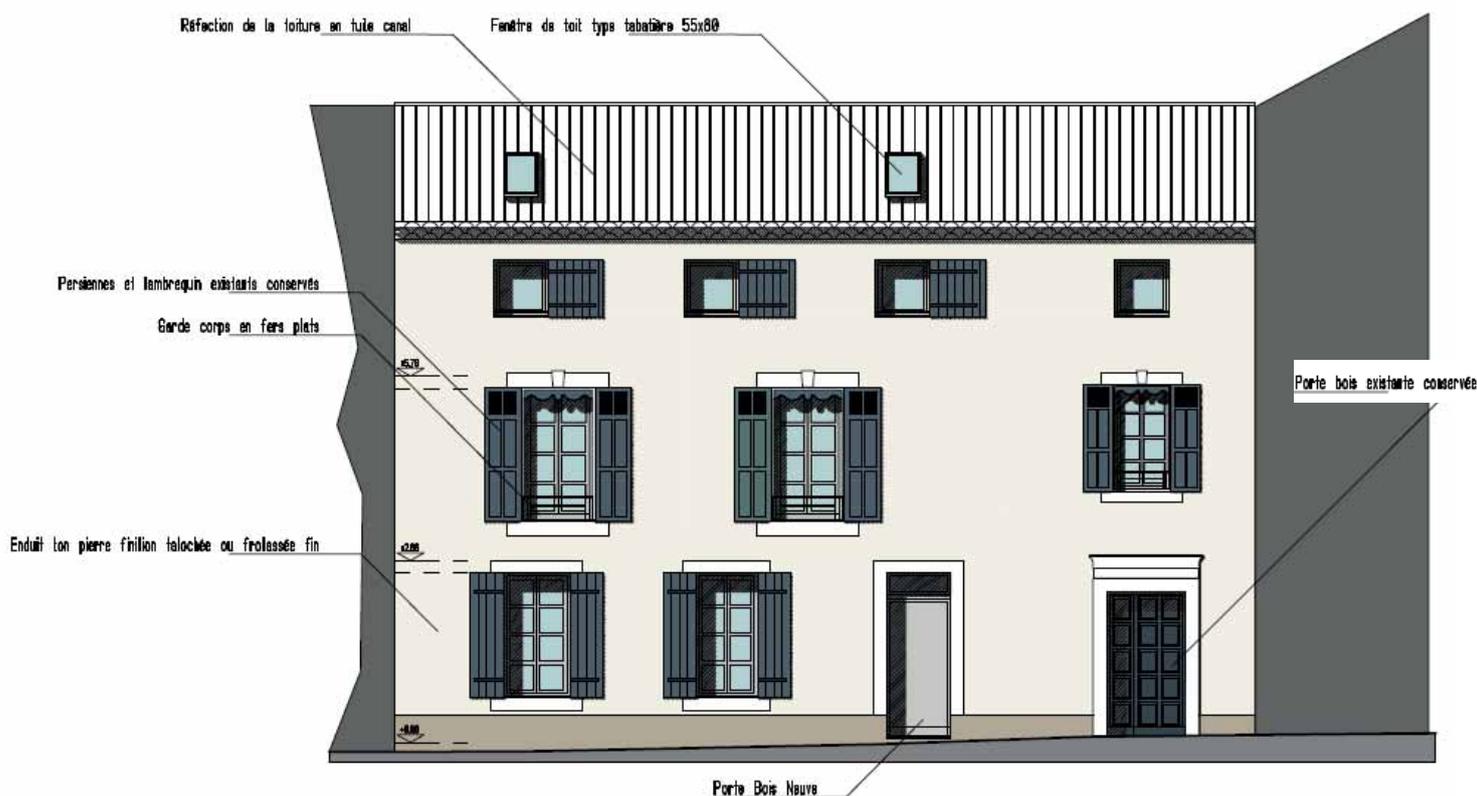
Outre la création de logements à loyers accessibles, l'idée directrice du projet est de contribuer à la rénovation et à la dynamisation du cœur historique du village. Aux abords immédiats d'un

monument historique remarquable, l'opération vise également à mettre en valeur une de nos principales entrées de ville. Pour l'aménagement de ces trois appartements, chacun de type T2 et d'une surface de 43 m², cinq entreprises ont été retenues à partir de l'analyse technique réalisée par le cabinet Archibloc :

- RP Maçonnerie, pour le gros œuvre, la charpente, la couverture, les enduits, le carrelage et la faïence,

- Menuiserie vincent, pour les menuiseries intérieures, extérieures et la serrurerie,
- Color Plac, pour les cloisons, les doublages, les faux-plafonds, la peinture et le nettoyage,
- Brès, pour l'électricité
- DT Fluides, pour le chauffage, la ventilation et la plomberie.

Le montant total du marché s'élève à 224.500 €, alors que le budget prévisionnel était de 260.000 €.



Plan de façade côté Grand'rue.

Parkings de proximité

LA MUNICIPALITÉ SÉCURISE LE PATIOL

STADE D'AVANCEMENT DU DOSSIER

VALIDÉARRÊTÉ MUNICIPAL EN COURS DE RÉDACTION
MODIFICATION EFFECTIVE LE 1^{ER} NOVEMBRE

Les automobilistes qui s'engagent sur le Patiol à vive allure pour passer plus rapidement du tour de ville à la route d'Orange en court-circuitant l'avenue Fernand Gonnet vont devoir changer d'habitude.

En six mois, deux accidents se sont produits au même endroit dans le goulet d'étranglement qui relie les deux parties du parking du Patiol. Heureusement, à chaque fois sans gravité. Mais quelles auraient été les conséquences si une maman avec son bébé ou un enfant s'étaient trouvés là au mauvais moment ? ou si le poteau électrique n'avait pas été retenu par le câble et s'était effondré sur la chaussée, voire dans le

jardin qui jouxte le boyau ? Saisie du problème, la municipalité a décidé d'agir avant qu'il ne soit trop tard. A titre expérimental et, vu l'urgence, dès le 1^{er} novembre, le passage sera interdit à la circulation automobile. Seuls les piétons et les cyclistes pourront désormais l'emprunter en toute sécurité puisqu'il sera fermé par des potelets métalliques. Les deux parties du Patiol vont donc se trouver séparées, formant ainsi

deux vrais parkings de proximité indépendants l'un de l'autre.

Comme aujourd'hui, la partie sud restera accessible par l'avenue Fernand Gonnet, tandis que la partie nord le sera toujours en faisant le tour de ville. Simplement, il ne sera plus possible d'utiliser le Patiol comme raccourci. La sécurité des usagers du parking et celle des riverains passe avant tout.



Avec la piétonisation du passage, le Patiol renoue avec sa vocation de parking de proximité.



Deux accidents en six mois... La municipalité a décidé d'agir avant qu'il ne soit trop tard.



Travaux de voirie

ROUTES DE CAIRANNE ET TRAVAILLAN :

CRÉATION DE TROTTOIRS ET DE RALENTISSEURS

STADE D'AVANCEMENT DU DOSSIER
DÉBUT DES TRAVAUX : NOVEMBRE

Les aménagements de voiries n'ont pas toujours suivi, loin s'en faut, le rythme d'urbanisation de Camaret. Ainsi, alors que de nombreuses habitations s'y sont construites, les routes de Cairanne et de Travailian sont restées telles qu'elles étaient il y a vingt ans, bordées de fossés et sans trottoir. La nouvelle municipalité est consciente du retard accumulé et s'emploie à le rattraper.

Route de Cairanne, c'est sur le côté droit (en allant vers le nord) qu'il a été décidé d'aménager un trottoir PMR borduré. Il

prolongera la portion existante sur environ 300 mètres, jusqu'au relais téléphonique, c'est à dire sur toute la portion urbanisée de la rue. Le réseau pluvial sera donc busé sur toute cette longueur. Par ailleurs, deux plateaux surélevés à 30 km/h seront installés sur la chaussée afin de limiter la vitesse des voitures. L'emplacement le plus judicieux pour ces aménagements de sécurité sera décidé après concertation avec les habitants, en conformité avec la réglementation routière. Des travaux du même ordre seront

simultanément entrepris route de Travailian, mais cette fois sur le côté gauche de la chaussée en quittant Camaret, sur 300 mètres environ également, jusqu'à la résidence Muzet. Le panneau marquant la limite de la commune sera quant à lui repoussé d'environ 200 mètres pour correspondre à la réalité de l'urbanisation. Là encore, le busage du fossé précèdera l'aménagement d'un trottoir PMR borduré d'un mètre soixante de large. Les piétons pourront donc l'emprunter en toute sécurité.

Voirie départementale

TRAVAUX DE REQUALIFICATION DE LA RD23

Dès la mi-octobre, et pour une durée estimée de 18 mois, la Département a prévu de recalibrer la départementale 23 (route de Sablet) sur une section de 2,3 km du giratoire des Mulets au terrain militaire. Un itinéraire de déviation de la circulation sera mis en place et adapté selon le phasage retenu. Ces travaux s'inscrivent dans une opération plus large qui consiste à recalibrer la RD23 jusqu'au carrefour giratoire avec la RD977 à Sablet, soit environ 8,5 km, avec pour objectif à terme de dévier une partie du trafic poids-lourds de Violès. Le montant estimé de la première tranche de travaux s'élève à 3,4 millions d'euros.

STADE D'AVANCEMENT DU DOSSIER
VALIDÉ
DÉBUT DES TRAVAUX À LA MI-OCTOBRE



La soirée mousse à la mi-août au motoball : un succès qui ne se dément pas.



La journée portes ouvertes à la crèche le 19 septembre a permis aux familles de rencontrer le personnel qui s'occupe des tout-petits.



Chaque fin de session est l'occasion d'une fête au centre de loisirs. Ici : fin juillet, avec les agents d'animation et les parents.





La foule des grands jours à Camaret pour la phase finale du Championnat d'Europe de motoball, début août. Un succès magnifique !



Après-midi ludique pour petits et grands le 13 juillet avec l'association Jeux Jubil sur la place de l'Eglise.



La journée des associations le 3 septembre a été l'occasion pour beaucoup de découvrir le large éventail d'activités proposées par les clubs camarétois.



La soirée patriotique du 13 juillet au parc de la maison Bèque.

GABEGIE

L'ADEME CONFIRME CE QUE LE RAVELIN RÉVÉLAIT EN CUISINE CENTRALE EST UN GOUFFRE FINANCIER !

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (Ademe) vient de publier un rapport d'audit accablant sur l'installation solaire thermique mise en service fin 2012 à la cuisine centrale de Camaret. En cause : « Le dimensionnement (du ballon) a été surestimé par rapport aux consommations constatées ». Le volume d'eau chaude consommée (310 litres/jour en moyenne annuelle) est en effet sept fois plus faible que la capacité de stockage du ballon (2m³). Conclusion de l'Ademe : « Les performances mesurées sont excessivement faibles ». En d'autres termes : Nous chauffons par l'électricité de l'eau qui ne sert pas !!!

EXTRAIT DU REGISTRE
DES
**DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

Département de VAUCLUSE

Arrondissement d'AVIGNON

Séance du 13 septembre 2012

N°2012/DELIB/74 Sous la présidence de **Marlène THIBAUD, Maire.**

Demande de subvention auprès du Conseil Régional PACA et de l'ADEME pour l'équipement solaire thermique de la cuisine centrale

Rapporteur :
Jean-François MENGUY

La cuisine centrale est un bâtiment qui consomme 1 300 à 3 000 litres par jour, 5 jours par semaine tout au long de l'année. Son exposition est optimale. Il remplit donc les caractéristiques principales de rentabilité de ce type d'équipement. L'économie envisagée sur ce type de bâtiments et de l'ordre de 20MW/an. Le temps de retour envisagé est de moins de 6 ans (l'étude de faisabilité précisera ces ratios).

Le budget prévisionnel de l'opération est le suivant :

DÉPENSES		RECETTES	
Pré diagnostic thermique et étude de faisabilité	3 450 € HT	Subvention pré diagnostic thermique et étude de faisabilité ADEME Région PACA	2 205 € HT
Réalisation de l'installation solaire thermique	25 000 € HT	Subvention ADEME Région PACA pour les travaux	12 500 € HT
		Commune de Camaret sur Aigues	13 445 € HT
TOTAL	28 150 € HT	TOTAL	28 150 € HT

Extrait des délibérations du Conseil municipal du 13 septembre 2012. L'installation devait être rentable en six ans... C'est devenu un gouffre !

MARS 2015 : LE CHAUFFE-EAU SOLAIRE DE LA

Le solaire ne chauffant que 20% de la capacité totale. La nouvelle municipalité avait déjà tiré la sonnette d'alarme en 2015. Cette fois, le verdict est tombé : pour remédier aux dysfonctionnements constatés, la commune va être obligée de remettre la main à la poche : 8 000 € de travaux sont en effet nécessaires pour que le système ne fonctionne pas à perte. Il faudra remplacer le ballon mixte de 2.000 litres par un ballon solaire de 500 litres, lui adjoindre un second ballon d'appoint électrique, installer une boucle de circulation d'eau chaude, supprimer 8 des 12 capteurs solaires installés en toiture et, enfin, mettre en place un suivi annuel de l'installation. Autant dire : une usine à gaz !

Total	754	754	483						5447
ΔT équivalent	54.2	59.1	52.0						47.2

(*) Valeurs du 1er avril au 10 octobre

Tableau 2 : Mesures et calculs depuis août 2014

Production du 1^{er} octobre 2014 au 30 septembre 2016 : 1900 kWh soit 950 kWh/an et donc une productivité de 36 kWh /m²/an !

En fait depuis le début la productivité ne fait que baisser d'environ 8 kWh/m²/mois en septembre 2014 à 0.9 kWh/m²/mois en mars 2016. L'installation ne fonctionne pas.

Dans le cadre du Fonds Chaleur, dans le département du Vaucluse, les performances exigées par l'ADEME pour versement du solde de l'aide financière accordée sont de 400 kWh/m²/an.

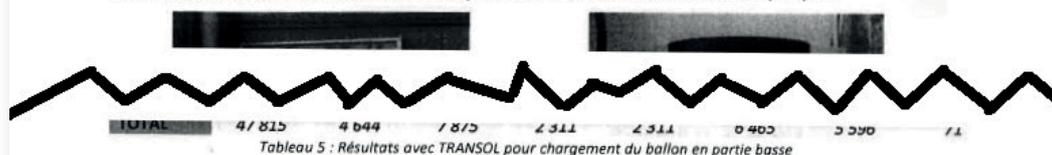


Tableau 5 : Résultats avec TRANSOL pour chargement du ballon en partie basse

Cela montre bien l'impact de la position des piquages sur le ballon électro-solaire mais avec une productivité au niveau des capteurs de 225 kWh/an/m² cela est encore faible du fait du surdimensionnement.

5. Synthèse de l'analyse des dysfonctionnements

Le chargement du stockage s'effectuant sur quasiment toute la hauteur du ballon a tendance à homogénéiser l'ensemble de l'eau. Ce qui pénalise fortement le fonctionnement du solaire.

L'appoint en partie basse durant la nuit combiné avec de très faibles besoins maintient le ballon en température et le solaire ne peut démarrer.

De plus le circulateur sur le secondaire de l'échangeur n'est pas disposé dans le bon sens, ce qui a 2 conséquences :

- Brassage du ballon avec retour chaud vers les capteurs
- Mauvais branchement sur l'échangeur

Par ailleurs l'installation se trouve fortement surdimensionnée (facteur 9) par rapport aux besoins d'ECS constatés lors de l'audit mais il existe un besoin potentiel d'ECS à condition d'alimenter les équipements de lavage en eau chaude.

Des fuites sont visibles au niveau du groupe de transfert.

Extrait du rapport d'audit réalisé par ACD2 pour le compte de l'Ademe.

Coût des aménagements nécessaires
pour rendre l'installation à peu près rentable :
8.000 € !!!

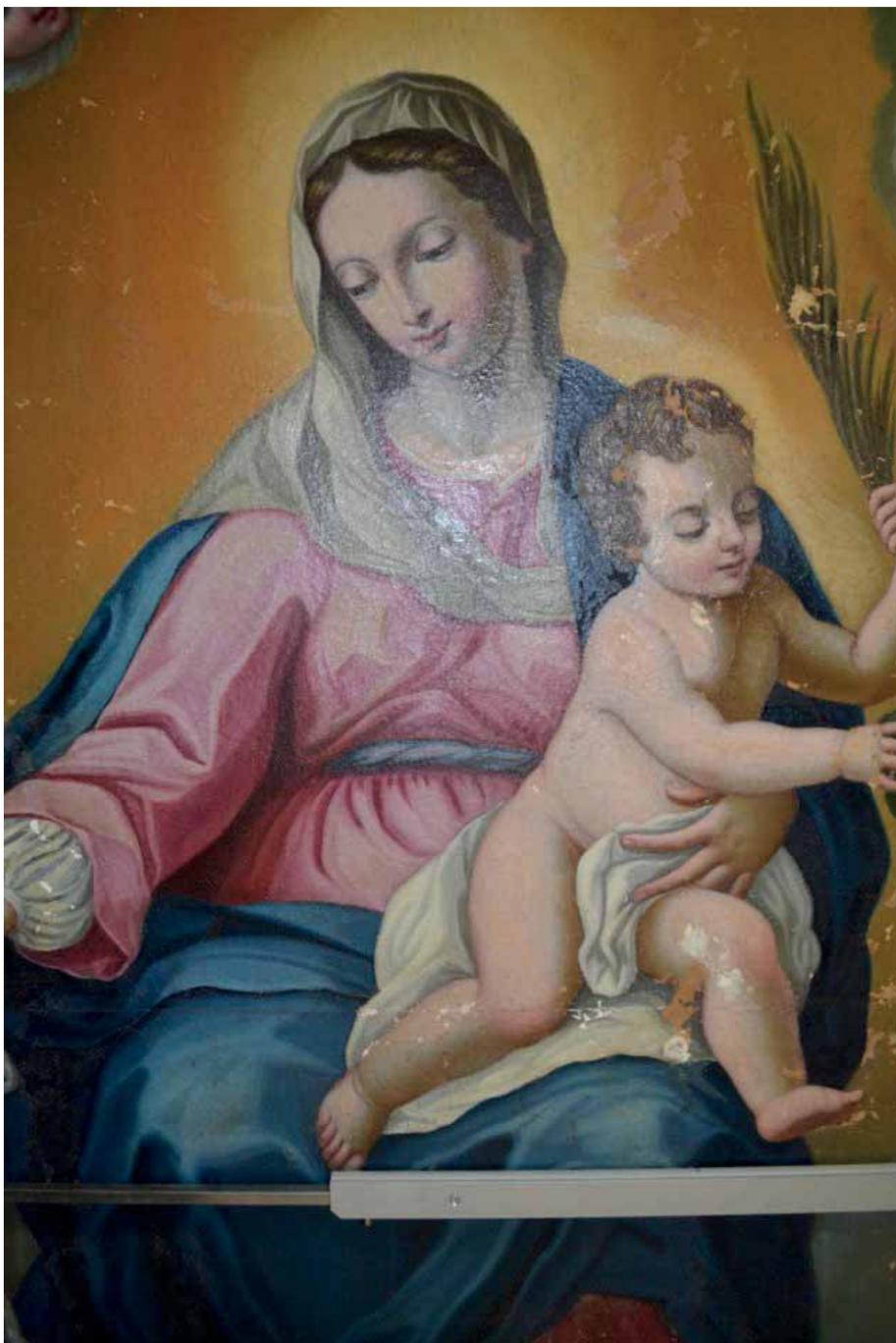
CHEF-D'OEUVRE SAUVÉ

CAMARET MET SON PATRIMOINE EN VALEUR

Le maire de Camaret, Philippe de Beauregard, son adjointe à la Culture, Elvire Teocchi et Cécile Martel, chargée de conservation du patrimoine pour la commune, ont visité fin juin l'atelier de Christine Evrard à Avignon pour suivre l'avancement des travaux de restauration du tableau de l'église du village représentant la remise du scapulaire à saint Simon Stock et saint Andéol. Les Camarétois peuvent admirer l'œuvre depuis le 6 octobre à sa nouvelle place dans le chœur de l'église.

Très encrassée et alourdie par des repeints maladroits effectués au XIX^{ème} siècle, cette œuvre monumentale (3,7m x 2,4m) avait également subi des dommages consécutifs à des infiltrations d'eau qui ont de surcroît abîmé le mur où elle était accrochée à l'entrée de l'église.

La toile, bien qu'anonyme, a été peinte à la manière du célèbre portraitiste français du Grand Siècle Pierre Mignard. Les visages et les drapés sont particulièrement réussis et justifient à eux seuls l'attention que la municipalité a portée à la restauration de cette œuvre. Le cadre et le châssis sont eux-aussi en cours de restauration. Quelques soins sont cependant encore nécessaires pour achever le travail de retouches (que l'on voit ici déjà effectué sur le visage de la Vierge), le vernissage de la toile et la dorure du cadre. C'est le 3 octobre que cette œuvre magnifique est revenue à Camaret où elle est désormais placée dans le chœur de l'église, conformément à la re-



commandation de la commission d'art sacré du diocèse.

Par ailleurs, la municipalité a décidé de faire réparer le mur contre lequel était accroché le tableau. Lui aussi très abîmé en raison d'infiltrations qui ont duré de longues années, il sera décroûté et réenduit au mortier traditionnel à la chaux. La commune est en attente des devis.





Le rentoillement de l'œuvre et son accrochage dans le chœur de l'église ont nécessité deux journées de travail.



Une oeuvre très abîmée

Le châssis qui tend la toile avait été attaqué par les insectes xylophages. L'ensemble de l'œuvre était également très poussiéreux, recouvert de gras, la toile flottante et en partie déchirée. La couche picturale présentait des zones de soulèvements et de nombreuses craquelures. Par ailleurs, la restauration antérieure avait été grossièrement effectuée et le vernis avait jauni. Pire : des fientes de pigeon étaient visibles au centre de la toile ! il était donc urgent d'intervenir. Pour ce travail, six mois ont été nécessaires.

Un cadre à bout de souffle

Lui aussi très attaqué par les insectes, et très abîmé en raison d'une longue exposition à l'humidité (avant les travaux de rénovation de la toiture, l'eau de pluie dégouttait sur le tableau), le cadre a dû être entièrement consolidé et restauré. Le travail sur le bois a été réalisé par J.-P. Alberti et la dorure par M^{me} Evrard.

Montant total des travaux de restauration | **11.161 €**

LE MARCHÉ, C'EST TOUS LES MERCREDIS MATIN

BONNE HUMEUR À LA DOUZAINE ET PARKING GRATUIT DEVANT LE MOTOBALL!



FRUITS ET LÉGUMES FRAIS / PRODUITS DE LA MER / OLIVES ET ÉPICES / FROMAGES / VOLAILLES FERMILIÈRES
PLATS CUISINÉS À EMPORTER / RÔTISSERIE / PÂTES FRAÎCHES / PAIN BIO...



Floriane MARTIN - Fruits et légumes de saison.



Stéphanie BONNET
« La reine des œufs coqs »
Volailles et œufs fermiers.



Serge LEYDIER
« La Farigoule »
Fruits et légumes sélectionnés.



« La rôtisserie de Thierry »
Plats cuisinés à emporter.



Nicolas AUJOLLET
Boulangier - Pains bio, recettes traditionnelles.



Jean-Paul BRESSY - Olives et spécialités - épices - légumes secs.



Eric TACUSSEL - Paëlla, fideua, préparations culinaires à emporter.



Christiane et Monique PAGANO
Spécialités de pâtes fraîches.



Damien MATHIEU - Maraîcher - Fruits et légumes de saisons, spécialités en bocaux.



Serge CHAUVET - « La cigale des mers » - Poissons et crustacés.



Marine DELARBRE
Fromages de nos terroirs.

RESTAURATION COLLECTIVE

UN NOUVEAU VÉHICULE UTILITAIRE POUR LIVRER LEURS REPAS AUX ENFANTS DES ÉCOLES



Le nouveau Doblo XL de Fiat récemment réceptionné par la cuisine centrale de Camaret est le premier et pour l'instant le seul en France à être équipé d'une plateforme élévatrice. Ce sont les établissements Gemelli à Orange qui se sont chargés d'adapter au véhicule le système hydraulique à commande

électrique qui permet de manipuler sans effort le hayon conçu pour supporter une charge jusqu'à 450 kilos. Sous la direction du chef David Granget, le personnel de la cuisine centrale prépare et livre les repas aux enfants des écoles et au centre de loisirs en liaison chaude, ainsi qu'aux personnes âgées à domicile

en liaison froide. Or, l'ancien utilitaire n'étant pas équipé de monte-charge, les employées étaient obligées d'utiliser une rampe amovible, malcommode et qui plus est dangereuse.

Pour le confort de travail et pour gagner du temps lors des opérations de chargement et de déchargement des «norvégiennes» qui permettent d'assurer la liaison entre la cuisine et les écoles sans perte de chaleur ou de froid, la commune a pris la décision d'acheter un véhicule neuf adapté. Quant au Citroën Berlingo jusqu'à présent utilisé pour la livraison des repas, il n'affiche que 45.000 km au compteur. Il ne sera donc pas mis au rebut, mais il vient d'ores et déjà compléter le parc des véhicules des services techniques de la commune qui sont tous mis à rude épreuve en raison d'une utilisation intensive.



La cuisine centrale a également reçu de nouvelles "norvégiennes" qui gardent les repas à bonne température.

Le village bouge

530 petits camarétois empruntent quotidiennement ces passages protégés devant les groupes scolaires de la commune et les équipements sportifs. Pour assurer leur sécurité, la ville repeint régulièrement, au moins une fois par an, la signalisation au sol, comme ici devant Les Amandiers, la maternelle Souleiaïdo et le complexe René Roussière. C'est l'entreprise Midi Traçage qui a réalisé ce travail effectué au cours de la troisième semaine de septembre.



Bien connu des Camarétois pour son infatigable implication dans la vie du village et pour sa passion des vieux métiers et des vieux vélos, Corrado Silverio avait émis le souhait de faire don à la ville de la fabuleuse collection de deux roues

qu'il a amassée sa vie durant. Camaret ne disposant malheureusement pas de salle adaptée à une exposition permanente, c'est finalement au Musée du cycle comtadin à Pernes-les-Fontaines que les visiteurs peuvent admirer la collection du Camarétois, dans une salle baptisée à son nom.



La fin de contrat de Mme Decherf provoque stupeur et indignation chez les parents d'élèves de la Souleiaïdo. Très appréciée pour son professionnalisme, son efficacité et sa grande disponibilité, la secrétaire de direction de l'école maternelle bénéficiait jusqu'ici d'un contrat aidé.

Comme beaucoup d'autres (le contrat du secrétaire de l'école des Amandiers prendra fin quant à lui en décembre et ne sera pas renouvelé), elle se retrouve au chômage du jour au lendemain. Les familles lui ont manifesté leur solidarité en lui offrant un bouquet de fleurs. Les parents s'inquiètent maintenant du bon fonctionnement de l'école à la suite de la suppression de ce poste. La pétition lancée à ce propos a d'ores et déjà recueilli 122 signatures. La municipalité partage leur inquiétude.

Les agents de la commune et les élus se sont retrouvés sous un soleil radieux le 27 juin à la Gariguette pour souhaiter un nouveau départ aux jeunes retraités de la collectivité ainsi qu'aux personnels mutés, en disponibilité et en fin de contrat. Partis à la retraite : Raimonde COURBET travaillait à la cantine centrale, Brigitte GUEDON assurait

l'entretien de l'école des Amandiers et de la Maison Pour Tous, Patrick CONIO était principalement chargé des travaux de peinture. Mutations et disponibilités : Patrick CAPARROS, chargé du faucardage et des petits travaux de maçonnerie sur la voirie, Véronique CAZAMEA, auxiliaire de puériculture. Fin de contrat : Jonathan CERDA, adjoint d'animation non titulaire.

DÉPISTAGE ORGANISÉ DU CANCER DU SEIN

Le dépistage est recommandé à partir de 50 ans, ou avant en cas de risque particulier.

Renseignez vous auprès de votre médecin, sur le conseil.fr ou au 0810 810 821

Entreprises

FestiStep

Location de tentes pliantes et barnums pour vos manifestations et événementiels.

Tentes pliantes, Stands, buvettes, éclairages et Accessoires

Contact : Stéphanie Leannes
06.78.93.03.08
festisteph84@gmail.com
Facebook : FestiSteph

VIE LOCALE

PERMANENCES EN MAIRIE

CAUE Architecte Conseil : 1^{er} jeudi du mois de 9h à 12h.
Syndicat Mayres, Alcyon, Sev : mercredi matin.
Chargé de mission BA115 : 1^{er} et 3^e mardi de chaque mois de 16h à 17h.

PERMANENCES À LA MAISON POUR TOUS

CCAS : 04 90 46 41 47 le mardi de 9h à 12h et le jeudi de 9h à 12h et de 13h à 17h.
GEIQ BTP : 04 90 37 74 73.
Médecin PMI : 04 90 11 55 11 (3^eme lundi du mois).
Mission locale : 04 90 35 60 85 (sur rendez-vous).
Pôle insertion ARGOS : 04 90 28 85 74 (sur rendez-vous).
Assistante sociale : 04 90 11 55 00 (1^{er} et 3^eme jeudi du mois).
Conciliateur de justice : 06 12 46 77 39 (permanence sur rendez-vous).
Ecrivain public : 06 48 15 54 35 (permanence sur rendez-vous).
RAM : mercredi 13h à 16h.

CONTACT

Point Information Jeunesse : 04 90 37 82 83
Ateliers Adultes/séniors : 04 90 46 41 47
Relais assistantes Maternelles : 04 90 46 87 36 ou 06 26 55 37 13
Lieu Accueil enfants/Parents : 04 90 46 41 47

INFOS UTILES

Horaires services administratifs : lundi, mardi, jeudi : 8h -12h / 13h - 17h / mercredi : 8h - 17h / vendredi : 8h - 16h.
Le service urbanisme est ouvert tous les matins de 8h à 12h et sur rendez-vous l'après-midi (du lundi au jeudi).

CORRESPONDANT DE PRESSE AU JOURNAL

La Provence : M. Jean-Claude Thévoz - Tél. 04 90 37 21 05 ou 06 82 55 98 76 ; jcthevoz@wanadoo.fr
Vaucluse matin : M^{me} Laure NERON - Tél. 06 13 21 06 57 - laure.0613210657@gmail.com / M^{me} Régine DENIS - Tél. 06 03 13 48 91 - regine.nelly@gmail.com

PERMANENCES DES CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX DU CANTON DE VAISON

Sophie RIGAUT, Conseillère départementale du canton de Vaison-la-Romaine, assure des permanences à la mairie de Camaret tous les 4^{èmes} mercredi du mois, de 9h30 à 11h. Elle est joignable au 04 90 16 22 68 et par courriel : sophie.rigaut@cg84.fr. **Xavier Bernard, Conseiller départemental du canton de Vaison-la-Romaine**, reçoit uniquement sur RDV du lundi au vendredi en mairie d'Entrechaux. Tél. : 04 90 46 00 11 et par courriel : xavier.bernard@cg84.fr

État civil

JUIN 2017

Naissances

RECEVEUR Jade, le 24 juin

Mariages

ROGOZAN Daniel & LEA Vanessa, le 24 juin
MONANGE Fabien & CONTRE Isabelle, le 24 juin

Décès

PERRIER Michèle, le 3 juin à Avignon
GENETAY Patrick, le 11 juin à Camaret
LAUGIER Christiane, le 17 juin à Orange
PICAREL Laurence, le 29 juin à Orange

JUILLET 2017

Naissances

DIANOUX Pablo, le 13 juillet
PEPIN Lohan, le 14 juillet
VEGAS Antoine, le 18 juillet
CHAMPETIER Nino, le 25 Juillet

Mariages

BIANCONI Jean-Michel & CHIHABIDINE Laila, le 1^{er} juillet
CALID Cécile & LE GAL Laurent, le 1^{er} juillet
DE COENE Gauthier & VOLT Karine, le 1^{er} juillet
EL AOIADI Nadia & EL KADDOURI Chahid, le 8 juillet
MAUREY Grégory & PAVONE Aurélie, le 15 juillet
TOUKH Karima & EL HAOURICH Abdelkarim, le 21 juillet
CHOMEL Marine & FISCHER Maxime, le 29 juillet

Décès

LAMBERT Geneviève, le 8 juillet à Orange
CHABOUR Amar, le 21 juillet à Orange
PIETRI Jean, le 27 juillet à Camaret-sur-Aigues
BARNOIN Louisa, le 28 Juillet à Orange

AOÛT 2017

Naissances

CHRISTY César, le 15 août
JOUVAUD Emilio, le 16 août
CHEKROUN Eva, le 22 août
ROUMETTE Hugo, le 22 août

Mariages

CHARTON Thibaut & DUCASTEL Olivia, le 18 août
NOVARO Cyril & BOYER Ingrid, le 19 août
PARACHEY Lucas & MARTÍNEZ Céline, le 19 août
CORDONNIER Florent & RAFFAELLI Mandy, le 26 août

Décès

SANTAMANS Louis, le 14 août à Camaret-sur-Aigues

EXPRESSION LIBRE

SÉRÉNITÉ POUR CAMARET

C'est avec un grand plaisir que la Commune de Camaret accueille en zone artisanale « le Comptoir de Mathilde » qui s'installe sur les 24000 m² de bâtiments de l'ancien complexe « Max Boyer » qui appartenait à l'usine du Cabanon.

Nous tenons à remercier l'implication de Monsieur le Maire dans la conclusion de la venue de cette unité en partenariat avec la Communauté de communes CCAOP, Vaucluse Provence Attractivité et le Conseil Régional.

C'est une chance pour Camaret de recevoir sur sa Commune l'implantation d'une telle enseigne, aujourd'hui mondialement connue et qui enfin va créer grand nombre d'emplois. Nous souhaitons compte tenu de cet essor nouveau que la Mairie, en partenariat avec la Communauté de Communes, relance l'extension de la zone artisanale de Camaret qui, sous la Municipalité Durieu avait un projet d'environ 11ha partant de l'actuelle déchetterie jusqu'au rond-point de la Route d'Orange.

Ce dossier était très avancé, quelques terrains étaient déjà acquis, les Services des Domaines avaient fait l'évaluation des terrains en vue de l'acquisition.

La dernière municipalité sous l'égide de Mme Marlène Thibaut a abandonné ce projet. Durant son mandat il n'a été réalisé sur la Commune de Camaret en partenariat avec la CCAOP que 16 terrains en zone artisanale bordant la départementale qui commencent enfin à voir fleurir quelques constructions. Que de temps perdu ! Depuis longtemps Camaret stagnait, les grands mots et les discours sur l'emploi que l'on entendait et attendait n'étaient pas porteurs de réalité.

Nous souhaitons que la Municipalité actuelle reprenne ce projet pour création d'unités génératrices d'emplois.

MONTAGNIER, M.PAIALUNGA, G.POINT et R.SOVERA.

ENSEMBLE POUR CAMARET

Le nouveau système de collecte des déchets ménagers a été mis en place par la Communauté de Communes voici déjà plusieurs mois. Favorables à l'installation de ce nouveau système, nous constatons depuis de nombreuses semaines une accumulation régulière de sacs poubelles déposés à côté des colonnes qui

font la joie des chiens errants et des rongeurs. Quelle image navrante pour Camaret sans mentionner les conséquences sanitaires !

Nous ne cessons d'interpeller Monsieur le maire vice-président de la Communauté de Communes secondé par un adjoint à la propreté, directement responsable du bon fonctionnement de la collecte sur la commune. Celui-ci entre deux promesses toujours sans suite, se borne hélas à accuser les camarétois d'incivisme. Lors du conseil municipal, début Juillet, il s'était engagé à résoudre les problèmes avant la fin de l'été ! Chacun peut se rendre à l'évidence, la situation ne cesse d'empirer du fait de son inaction.

Cet état de malpropreté repoussante est inconcevable et inacceptable !

Les camarétois ont hâte de retrouver une commune propre et qui ne soit plus montrée du doigt par les visiteurs.

Le nombre de points de collectes est manifestement insuffisant par rapport aux autres communes. Le nombre de passages n-a-t-il pas été sous-évalué ?

Dernière nouvelle, conseil municipal de septembre : le maire affirme que la situation s'est améliorée ! Les camarétois apprécieront !

Marlène THIBAUD, Jean-François MENGUY, Martine CELAIRE, Laurent ARCUSET
Rendez-vous sur notre page Facebook :

<https://www.facebook.com/ensemble.pour.camaret>

Réponse de la municipalité

Mme Thibaud semble avoir pris le parti de dénigrer systématiquement Camaret. En l'occurrence, elle occulte deux vérités. Premièrement, ce n'est pas la ville qui est responsable de la collecte et de l'entretien des colonnes de tri, mais l'intercommunalité. Deuxièmement, la municipalité intervient quasi quotidiennement auprès de la CCAOP et a donné pour consigne aux services techniques d'être particulièrement attentifs à la propreté autour des conteneurs. Toutefois, il faut être conscient que ce travail est effectué en supplément des missions habituelles du service. En attendant le doublement des points de collecte, c'est aussi sur le civisme de certains usagers que compte la municipalité pour maintenir le village propre.

Infos seniors

Le Clic « Au-delà des âges » au service des retraités et de leurs familles

En complément des activités proposées par Mémo Santé à la Maison Pour Tous de Camaret, le Clic est une association au service des retraités, des personnes âgées et de leurs familles. C'est un lieu gratuit d'accueil, d'écoute, d'information, de conseil et d'orientation qui s'adresse également aux professionnels. Dans le cadre des ses missions, le Clic propose également des ateliers de prévention du vieillissement et des actions de promotion de la santé.

- **Cycle du bien vieillir : 7 ateliers gratuits.** Bien dans son corps, bien dans sa tête... Pas de retraite pour la fourchette... Faites de vieux os...
- **Formation des aidants : 6 modules de formation gratuits** pour les proches aidants du 24 octobre 2017 au 4 janvier 2018. Nombre de places limité. Inscription obligatoire.
- **Mise en place d'un café des aidants** à partir de décembre, une fois par mois : un lieu dédié, un espace d'information destinés à tous les aidants quelque soient l'âge et la pathologie

des proches. Les ateliers sont co-animés par un travailleur social et une psychologue.

- **Ateliers peps eureka :** ateliers mémoire gratuits.
- **Ateliers marche nordique** avec bâtons. Réservation obligatoire : 04 32 81 80 00.

Renseignements et inscriptions au Clic Au-delà des âges :

16, rue Saint-Florent - 84100 Orange.

Tél. : 04 32 80 97 41 / 07 62 39 66 17.

Courriel : clic-audeladesages@wanadoo.fr



AVIS AUX SPÉCIALISTES

« De gueules à deux clefs d'or passées en sautoir, en chef trois besants d'argent » : les clefs rappellent l'appartenance au Comtat et les besants les armes des seigneurs de Poitiers ». Telles seraient les véritables armes de Camaret, du moins si l'on en croit Robert Bailly, auteur dans les années 1930 d'un « Dictionnaire

des communes de Vaucluse » disponible à la bibliothèque de Camaret. L'ouvrage ne comporte malheureusement pas de référence qui pourrait accréditer cette thèse. Un de nos lecteurs en saurait-il davantage ?

C'est l'une des premières du genre dans le département et elle a été aménagée à Camaret. La station de lavage des engins agricoles de pulvérisation a été officiellement inaugurée le 16 juin avec l'ensemble des maires de la CCAOP.



L'Union cycliste camarétoise (UCC) s'est retrouvée sur les routes en famille pendant le week-end de l'Ascension. Au programme de cette randonnée bon enfant : le tour du lac d'Annecy, l'ascension du col des Aravis par Thônes et la Forclaz, puis l'ascension du col de Leschaux avant le retour vers Annecy. Pour corser le retour, les plus costauds ont franchi le Semnoz : un « raccourci » de 89 km ! De leur côté, épouses et enfants ont fait de la marche et du tourisme avant de retrouver les « cyclos » pour un repas festif.

Inscription sur les listes électorales

La date limite d'inscription sur les listes électorales est fixée au samedi 30 décembre 2017. Une permanence en mairie sera exceptionnellement assurée ce jour-là de 10h00 à 12h. Présenter obligatoirement une pièce d'identité et un justificatif de domicile (facture d'eau, électricité, gaz, téléphone, impôts, etc.) et remplir le formulaire en mairie.



Alcyon La Ville prend provisoirement le relais du syndicat

Le syndicat d'Alcyon ne pouvant plus faire face à ses obligations en raison de graves difficultés financières, la municipalité camarétoise a accepté de prendre provisoirement en charge l'entretien du canal sur toute l'étendue du territoire communal, dans l'attente d'une solution pérenne à laquelle travaille la préfecture de Vaucluse. Il en va, bien sûr, de la sécurité hydraulique des quartiers traversés par le canal, mais aussi des besoins agricoles, ainsi que de la préservation d'un patrimoine plusieurs fois

séculaires qui nous a été légué par nos pères. Quand les services techniques ne peuvent pas eux-mêmes s'en occuper, la municipalité confie ce travail à des entreprises privées. Le nettoyage et le curage du canal ont été ainsi récemment effectués du chemin du Moulin d'Huile jusqu'au Badafier. Commandés pour la Ville par Hervé Auriach, Adjoint à la Voirie, ils ont été réalisés par l'entreprise Sébastien et Cyril Lavorini. Au-delà des structures, c'est le patrimoine camarétois qu'il faut protéger.



U15 : objectif atteint

Les U15 de l'ASC évoluent cette année en Pré-Excellence ! Après une très belle saison 2016/2017, nos jeunes camarétois avaient échoué sur la 3ème marche du podium, la plus mauvaise place, mais le désistement d'un club leur a finalement offert cette montée bien méritée, une incroyable récompense pour nos jeunes bleus et blancs. Félicitation à Romuald ITIER et Jonathan ROUX pour leur fabuleuse saison, ainsi qu'à tout nos jeunes Camarétois. Une pensée particulière aux 5 U15 qui montent en U17 cette saison et qui n'auront pas la chance d'évoluer avec leurs collègues en Pré-Excellence (Evan PACINI, Enzo COLIN, Jérémy QUINQUIN, Bryan ELIAS et Cyril CARLIER).

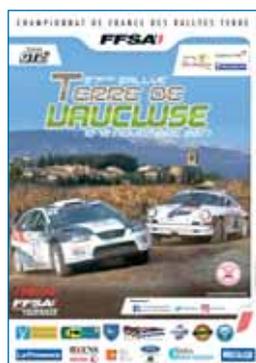
Traditionnellement célébrée avec faste dans les rues du village le 1^{er} mai ou le dimanche qui suit, puis peu à peu tombée dans l'oubli, la fête de saint Andéol donne à nouveau lieu à une procession de la chapelle du même nom à l'église. Le diocèse s'est à nouveau associée à l'événement en déléguant son vicaire général, le père Jean-Marie Gérard.



C'est sous un tonnerre d'applaudissements que le rideau est retombé samedi 23 septembre sur la 6^{ème} édition de « Camaret en scène ». Inauguré la veille sur un épatant One Woman Show interprété par une institutrice qui évoque sa vie et son métier avec une déri-

sion décapante, les festival s'est achevé le lendemain soir sur deux représentations qui ont soulevé l'enthousiasme du nombreux public présent, l'une montée par la troupe d'amateurs camarétois « Mots pour mots », avec notamment Françoise Poursel, qui est à l'origine de la manifestation, l'autre jouée par un duo de jeunes comédiens professionnels très prometteurs. Faute de place dans la salle de cinéma de l'espace Roussière, tout le monde n'a malheureusement pas pu rentrer. La municipalité réfléchit donc à une solution pour amplifier l'an prochain le succès de ce festival automnal qui démontre que la culture a toute sa place dans notre ville.

Le désormais traditionnel concours canin organisé par Véronique Vanderme le premier week-end d'automne au complexe sportif de Camaret a une nouvelle fois rencontré le succès et l'arbitre, Alain Pilate, a eu fort à faire pour départager les meilleurs maîtres et leurs chiens.



Calendrier

LOTO



Calendrier des lotos

Salle polyvalente

Avenir Sportif Camarétois	Dimanche 22 octobre	14h30
Club Bel Automne	Mercredi 1 ^{er} novembre	14h30
APEL Saint-Andéol	Dimanche 5 novembre	14h30
UCCAV	Dimanche 19 novembre	14h30
ACPG-CATM	Dimanche 3 décembre	14h30
Supporters du Motoball	Dimanche 17 décembre	14h30
Grosse Boule Camarétoise	Dimanche 7 janvier	15h00
Amis de Camaret	Dimanche 14 janvier	14h30
Amicale Laïque	Dimanche 21 janvier	14h30
PCF	Dimanche 28 janvier	14h30
Motoball Club Camaret	Dimanche 4 février	14h30
ASC Jeunes	Dimanche 11 février	14h30
Paroisse	Dimanche 18 février	14h30
L'Oume	Dimanche 11 mars	15h00
Tennis Club (Date à confirmer)	Dimanche 18 mars	14h00

Autres manifestations

SOIREE COUNTRY	Le 28 octobre	Salle polyvalente
VIDE-GRENIER DE L'AMICALE LAÏQUE	Le 4 novembre	Salle polyvalente
RALLYE TERRE DE VAUCLUSE	Les 10,11 et 12 novembre	
CAMARET FÊTE LE VIN	Le 18 novembre	Au village
MARCHE DE NOEL	Les 25 et 26 novembre	Complexe René Roussière

AVIS AU PUBLIC

Commune de Camaret sur Aigues

Mise à disposition du public du projet de modification du PLU menée sous une forme simplifiée

Cette modification menée sous une forme simplifiée a pour objectif :

- d'apporter une précision quant à la rédaction des règles relatives à l'emprise au sol dans les zones U et AU. En effet, il s'agit de préciser que les piscines, terrasses couvertes et abris ouverts ne sont pas concernés par les règles d'emprise au sol fixées dans chacune de zones.
- de modifier la règle concernant les caractéristiques des toitures des annexes au sein des zones concernées. N effet, il s'agit de rendre possible les toitures à un seul pan lorsque l'annexe est implantée en limite du terrain.

Le dossier de ce projet de modification menée sous une forme simplifiée est mis à la disposition du public à la mairie de Camaret sur Aigues du 05/10/2017 au 06/11/ 2017. aux jours et heures habituels d'ouverture, à savoir :

- du Lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h à 17h
- le Vendredi de 8h à 12h et de 13h à 16h

Pendant la durée de la mise à disposition, les observations sur le projet de modification simplifiée pourront être consignées sur un registre déposé à cet effet en mairie, ou envoyées par courrier à Monsieur le Maire (urbanisme@camaret.org). La responsable du service urbanisme se tiendra à votre disposition les mercredis et jeudis.

Le Maire

Actualités, animations, vie économique et associative, documents administratifs...

Trouver la bonne info, c'est facile :



www.camaret.org
se met aux couleurs du blason



Facebook



Le Ravelin

Une question ? accueil@camaret.org - Un interlocuteur ? 04 90 37 22 60